



Publication le - 6 JUIL. 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-118

L'an **deux mille dix-huit**, le **vingt-six juin**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **19 juin 2018**

Etaient présents : Mme BONNICEL, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme LAROCHE, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. FRIAUD à Mme BONNICEL, Mme VATAN à Mme DUCOURTIOUX, Mme MARCEL à Mme LAROCHE, Mme KELLER à Mme POIRIER à partir de 20 h, M. MOTTAIS à Mme ALTMAN.

Monsieur Sylver MARCONNET a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : CONVENTION AVEC ORANGE POUR LA MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX DE COMMUNICATION SUR LE PERIMETRE DES TRAVAUX D'ENEDIS AU CHEMIN DE CHEUGNY ET RUE PIERRE BROSSOLETTE

Monsieur MARCONNET, Adjoint aux travaux, expose que dans le cadre de travaux d'enfouissement de lignes basse tension par ENEDIS chemin de Cheugny et rue Brossolette, il a été décidé de les accompagner et d'enfouir l'ensemble des réseaux aériens de télécommunication et d'éclairage public situés dans l'emprise du chantier. (Chemin de Cheugny entre la rue Pierre Brossolette et la rue Georges Brassens et rue Pierre Brossolette entre le chemin de Cheugny et la rue Léon Blum).

Mairie

54 avenue Louis Pouchère

BP 90121

58641 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.57.17.49

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Cette prestation sera facturée par ORANGE à la ville pour un montant net de 479.82 Euros.

Compte tenu de la présence d'appuis communs, ORANGE ,remboursera à la Collectivité la fourniture des chambres de tirage pour un montant net total de 651.18 Euros

Ce dossier a été examiné en Commission des travaux en date du 08 juin 2018.

Monsieur MARCONNET propose au Conseil Municipal d'adopter cette délibération et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 27 juin 2018

Le Maire,



Isabelle BONNICEL

PREFECTURE DE LA NIEVR.
Reçu au : contrôle de légalité

06 JUIL. 2018